

**PARTI MSD EN INSTANCE  
D'AGREMENT**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Depuis le dépôt de sa demande d'agrément, le parti MSD a connu beaucoup de difficultés en raison de prétextes invoqués par le Ministère de l'Intérieur pour ne pas y donner suite. En effet, le Ministère de l'Intérieur a demandé au MSD de compléter ou de préciser certains éléments du dossier, ce que le parti en instance d'agrément a toujours fait dans le respect des lois et des autorités, même lorsque certaines demandes ne lui paraissaient pas fondées au regard de la loi, comme en témoignent les différentes correspondances échangées.

Au lieu de lui indiquer une fois pour toutes les éléments que devait contenir le dossier en sa possession, le Ministère se contentait de lui demander tel élément et quand le MSD le produisait, il se passait un certain temps avant que le parti ne s'entende dire qu'il en faut tel autre, et ainsi de suite.

Ainsi, et alors que tous les éléments exigés se trouvaient dans le dossier, le Ministère a écrit au MSD pour l'informer que les statuts du parti « *ne mentionnent pas l'engagement sans équivoque de lutter contre l'accession au pouvoir par la force* », alors que cela était écrit noir sur blanc à l'article 4 des statuts.

Confondu sur ce point, le Ministère a ensuite fait savoir au MSD qu'une des formules de son projet de société en rapport avec la sécurité semait des équivoques parce que cela est du seul ressort du gouvernement. Le MSD a essayé d'expliquer que le concept moderne de sécurité englobe les aspects les plus larges de la vie d'un pays mais ce fut en vain, et le MSD s'est résolu à supprimer cette phrase qui gênait le Ministère de l'Intérieur.

Quand cela fut fait, le Ministre de l'Intérieur, s'exprimant sur une station de Radio locale, déclara que le MSD avait mal compris la demande du Ministère, que ce qui faisait problème, ce n'était pas la phrase mais le nom du parti qui devait être expurgé du mot « sécurité ».

Ayant compris depuis longtemps ces démarches dilatoires, le MSD a pris comme attitude de se calmer et de porter le débat sur cette question devant l'opinion publique. Et celle-ci s'est largement exprimée à travers les médias, donnant raison au MSD.

En dépit de cela, le MSD a préféré éviter la polémique et décidé de changer le nom dans le sens souhaité par le Ministère, et a déposé les statuts et le projet de société modifiés en conséquence ce 14 novembre 2008. Le nouveau nom du MSD est « Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie ».

Le MSD prend à témoin l'opinion nationale et internationale sur cette manifestation de sa bonne foi, et de son souci de ne pas envenimer inutilement le climat politique et social.

Bujumbura, le 14 novembre 2008

**Pour le MSD**

**François NYAMOYA**

**Chargé des questions juridiques**

